

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que Tracol Immobilier S.A. a demandé auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau une autorisation relative à la gestion des eaux dans le cadre de 6 forages géothermiques à Dippach, 6, rue des Romains.

Le dossier complet peut être consulté à l'Administration de la Gestion de l'Eau.

La présente publication a été faite en vertu de l'article 24 (1) de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Schouweiler, le 24 mai 2023

La bourgmestre

(s.) Manon BEI-ROLLER



Le secrétaire

(s.) Claude ELSÉN